



PETIT DEFI AU QUOTIDIEN N°7

« C'est décidé, je retravaille mes affichages ! »

réalisé par J. Jacques Dabat-Aracil CP préélémentaire de l'Eure et Fabienne Barberis PEMF, Calleville

1- POURQUOI ?

→ **Enjeux** : L'affichage fait **partie intégrante du rôle** des enseignants qui ne doit pas être négligé. Il permet de rendre l'école agréable et accueillante, d'**apporter des informations** aux parents, de **valoriser** le travail réalisé par les élèves et le groupe, de **favoriser l'éducation du regard et du goût** et d'accompagner une première entrée dans l'écrit.

Mais, il joue un rôle important dans la **construction des compétences** des élèves et dans le développement de leur activité et de leur initiative. L'affichage didactique, est pour l'élève une référence sur laquelle il peut provisoirement s'appuyer pour aller plus loin dans la construction de ses savoirs et compétences. L'affichage est un précieux levier pour l'enseignant, pour **fixer des notions**, pour en rappeler d'autres déjà étudiées, pour développer la sensibilité esthétique ou développer le réflexe de recours à la documentation.

2- QUOI ?

- L'affichage sera éducatif, informatif, décoratif, valorisant...mais un type d'affichage peut avoir plusieurs objectifs :
- Les productions des élèves et les reproductions en arts plastiques
- Les comptes rendus de recherches et de travaux par et pour les élèves.
- Les référents d'apprentissage et de connaissances de la classe (aide à l'écrit, suite de nombres, alphabet, prénoms, jours de la semaine, mois de l'année, comptines, emploi du temps, textes élaborés collectivement, listes, mots outils, balisage des coins...)
- Des productions des élèves comme traces des ateliers, des activités (photos, écrits, dessins, schémas, légendes...) et qui serviront de supports et de témoins des apprentissages (ré-évocation, cohérence, transparence), mémoire collective des compétences acquises
- Les comptes rendus d'événements particuliers (retour de classe de mer, visites au musée...)
- Les documents administratifs ou d'organisation (plans de travail, circulaires...), des informations aux parents

3- QUI ?

- L'**équipe** décide en concertation pour les parties communes de l'école quant à la périodicité, aux lieux, aux contenus...
Chaque enseignant dans sa classe, propose, organise et identifie les affichages à disposition. Il met en place une stratégie pour permettre la réponse à des rythmes d'apprentissage individuels et autonomes, pour aider l'élève à trouver sa place dans l'acquisition de ses apprentissages au sein du groupe classe.
- L'enseignant guide les élèves pour son utilisation, il les encourage à les consulter. Mais aussi, il faut que les référents affichés soient réellement utilisés par les élèves dans des activités précises afin de leur apprendre systématiquement à le faire (s'ils en ont besoin)
- **Les élèves**, dès que cela est possible, participent à l'organisation matérielle de l'espace. Ils s'y réfèrent pour réaliser de la manière la plus autonome possible l'activité proposée au groupe.

5- QUAND ?

- **Dès le début d'année** pour baliser les différents espaces de la classe et permettre un repérage progressif par les élèves
- **Tout au long** de l'année pour accompagner les apprentissages et les réalisations des élèves

4- OÙ ?

- Au portail d'entrée (avec vitrine de protection contre les intempéries)
- Dans le hall d'entrée
- Sous le préau
- Dans les classes : accessibles aux élèves, près de l'espace regroupement, dans les espaces dédiés (coin sciences, coin écrivain...)
- Dans les couloirs
- Dans les salles spécifiques (bureau, salle de réunion, salle informatique, BCD, salle de jeux, salle d'arts plastiques...)

6- COMMENT ?

- ✓ L'enseignant(e) doit trouver le **juste équilibre** entre l'affichage esthétique, didactique et administratif.
- ✓ Au moment de la préparation de la séance, l'enseignant réalise un **choix éclairé** sur le support qu'il affichera en précisant différents éléments en termes de contenu, auteur(s), dimension, place, hauteur de l'affichage ou du document, durée de l'affichage, lien avec un outil individuel pour l'élève).
- ✓ Il **évite les affichages en nombre excessif** qui apporteraient de la confusion auprès des élèves et ne permettraient pas d'atteindre l'objectif d'aide.
- ✓ Il regroupe les affichages **par domaine** pour faciliter le repérage par les élèves
- ✓ L'enseignant apporte des **repères didactiques renouvelables**, des productions d'enfants qui marquent les étapes des différents apprentissages.
- ✓ Il recourt rapidement et systématiquement à ces outils, dans le cadre des apprentissages méthodologiques des différentes disciplines. Il incite les élèves à s'y référer dès que nécessaire.
- ✓ L'enseignant assure une rotation des affichages en transférant ces supports collectifs dans des outils individuels (cahiers de savoirs, fichiers, cahier de mots...)
- ✓ En se référant à l'ouvrage de **Mireille Delaborde**, « **Les affichages à l'école maternelle** » SCEREN, Canopé